

MAINTENANCE DES MATÉRIELS OPTION MATÉRIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION

Formation en initial et/ou en apprentissage (CFA Académique)

Ce technicien assure la maintenance et la réparation des matériels de construction et de manutention. Son rôle principal consiste à démonter, contrôler et régler les organes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques de tous les engins et machines de chantier.

Les activités

Il intervient : en atelier pour les pannes graves et les révisions périodiques, sur le chantier pour remettre en marche le plus vite possible un matériel dont l'immobilisation peut retarder les travaux. Après une localisation de la panne et une évaluation des réparations, il effectue la remise en état.

Les qualités

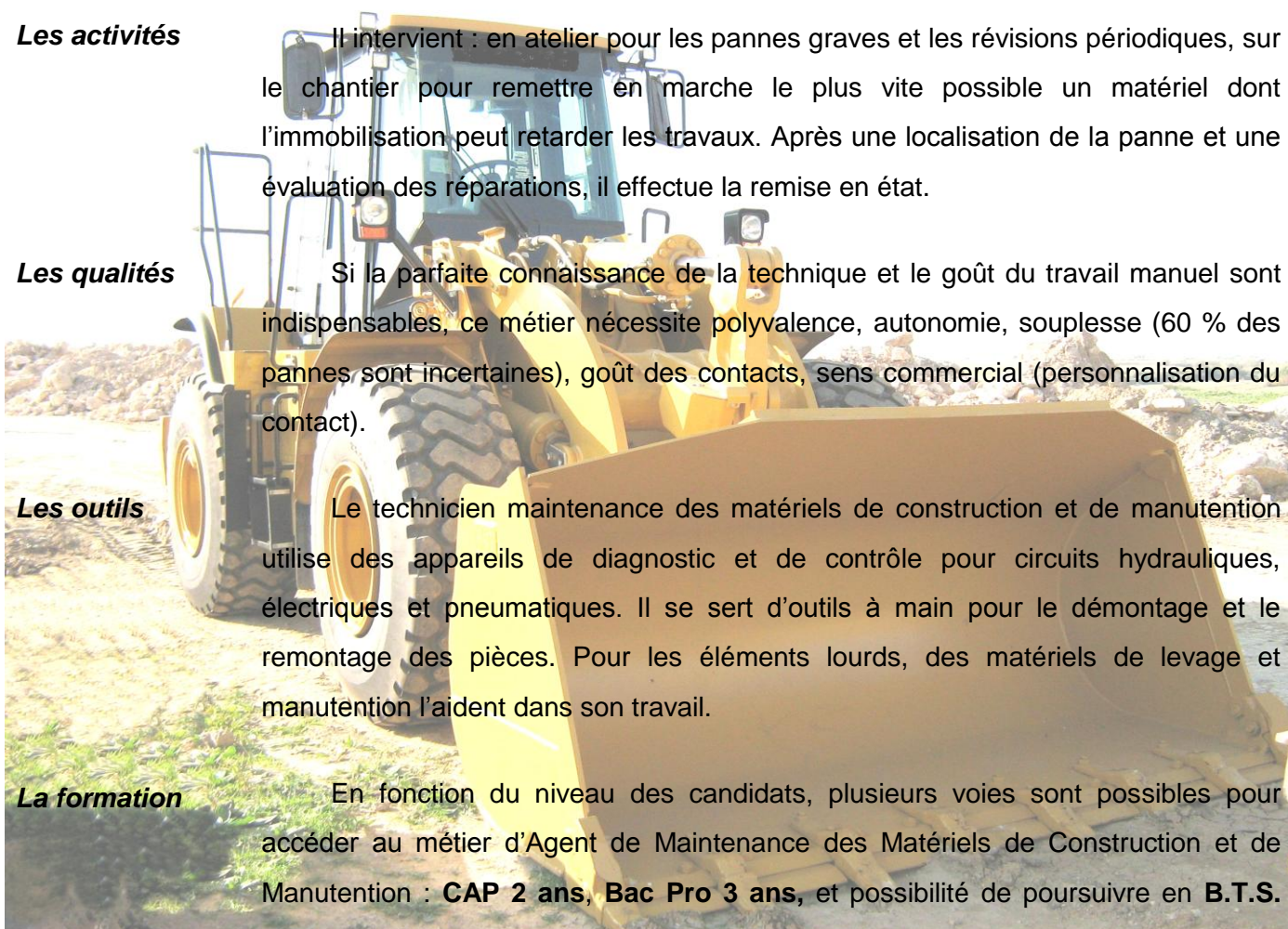
Si la parfaite connaissance de la technique et le goût du travail manuel sont indispensables, ce métier nécessite polyvalence, autonomie, souplesse (60 % des pannes sont incertaines), goût des contacts, sens commercial (personnalisation du contact).

Les outils

Le technicien maintenance des matériels de construction et de manutention utilise des appareils de diagnostic et de contrôle pour circuits hydrauliques, électriques et pneumatiques. Il se sert d'outils à main pour le démontage et le remontage des pièces. Pour les éléments lourds, des matériels de levage et de manutention l'aident dans son travail.

La formation

En fonction du niveau des candidats, plusieurs voies sont possibles pour accéder au métier d'Agent de Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention : **CAP 2 ans**, **Bac Pro 3 ans**, et possibilité de poursuivre en **B.T.S. M.M.C.M.**



GRILLE HORAIRE ELEVE DE C.A.P.

MATIERES	1^{ère} année	2^{ème} année
Français - Histoire / Géographie	3,5	3,5
Mathématiques - Sciences	3,5	3,5
Langue vivante étrangère	2	2
Arts Appliqués	2	1,5
Education Physique et Sportive	2,5	2,5
Vie Sociale et Professionnelle	1	1.5
Education Civique, Juridique et Sociale	0,5	0,5
Enseignement Technologique et Professionnel	18	18
Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel	0	1
TOTAL	33	34
Période de Formation en Milieu Professionnel	6 semaines	6 semaines

Vie scolaire dans l'établissement

Déroulement des cours : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

Equipement : l'enseignement professionnel nécessite une tenue adaptée (ex. : habit de travail, chaussures de sécurité et outillage)

Hébergement (garçons et filles) :

* internat : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 et sous réserve d'acceptation de la demande après commission d'affectation